



Compte-rendu Commission immobilière 25/03/2024

Suite à l'annonce des économies à faire par Le Maire, il a été demandé à la DRFIP 76 de procéder à une économie représentant 10 % de notre DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), soit entre 500 000 et 600 000 €. Tous les postes de dépenses vont être impactés.

Au niveau des travaux immobiliers, tous les projets de dépenses ont été représentés à SPIB.

Pour tous les montants inférieurs à 100 000 €, SPIB a déjà donné son accord.

Il n'y a pas de retour de SPIB pour les budgets supérieurs à 100 000 € sauf pour Fécamp Ferry, pour lequel l'accord a été donné pour un montant bien moindre que ce demandé.

** Fécamp Ferry :* La conjoncture est donc défavorable pour le relogement du SGC de Fécamp (ancien hangar bâtiment brut avec prise en charge d'une grande partie des travaux par le propriétaire). Une enveloppe de 250 000 € pour le reste des travaux était nécessaire, SPIB n'accorde que 50 000 €. La direction ne peut donc pas déménager le SGC de Fécamp pour le moment.

Le directeur a alerté SPIB sur les conséquences de ce refus (état des locaux actuels, marché immobilier sur Fécamp très tendu, mairie très investie) et la direction a également demandé l'appui de la délégation, mais à ce jour pas de retour de SPIB. Une réflexion est en cours sur certains arbitrages, notamment au sujet de Bolbec.

** Bolbec :* la fin du désamiantage du site pour un coût de 150 000 € est à la charge de la direction. Sachant que les crédits pour Bolbec n'ont pas encore été accordés officiellement, la direction envisage de basculer ces crédits pour le projet du SGC de Fécamp. La direction pourrait renoncer au désamiantage, pour le moment, d'autant qu'il n'y a pas de risques actuels sur le site de Bolbec. Il ne s'agirait que d'un report du désamiantage et non d'un abandon puisque la direction ne peut se satisfaire d'avoir un bâtiment qui contient de l'amiante. Elle est dans une phase d'attente des arbitrages nationaux.

Le caractère locatif pour le SGC de Fécamp est moins intéressant pour SPIB qui risque de favoriser les travaux pour les bâtiments pour lesquels nous sommes propriétaires. Toutefois, pour la direction les agents de Fécamp ne peuvent plus travailler dans ces conditions.

Les syndicats ont rappelé que sans l'antenne du SIE démétropolisé nous pourrions loger tous les agents sur Leclerc. Les arbitrages auraient été différents s'il avait fallu trouver un bâtiment pour l'antenne du SIE, s'agissant d'un service démétropolisé, puisqu'il aurait été plus facile pour la centrale de trouver des crédits.

Le budget de la ville de Fécamp ne permet pas non plus de se lancer dans des grands travaux. La ville a d'ailleurs pour projet de vendre le bâtiment une fois le service déménagé, car elle ne peut faire face aux frais trop importants.

** Fécamp Leclerc :* l'antenne du SIP doit être installée au rez-de-chaussée du bâtiment A. Des travaux de peinture, électricité et la pose d'une cloison sont prévus. Les travaux auront lieu après la campagne. Un ergonomiste est venu pour la mise en place d'un espace dynamique de travail. Le projet est de rendre l'espace plus convivial que ce qui existe aujourd'hui. Il ne s'agit pas de flex office, chaque agent garde son espace de travail. Ce sera moins poussé qu'à la cité, mais il faut rendre l'espace existant plus vivant.

Fissure sur le mur mitoyen: la réunion du 18/03 a été annulée pour cause d'indisponibilité de la société. BIL a pris l'attache d'une autre société. Il a été découvert qu'une canalisation de gaz passait à cet endroit, il faut connaître par conséquent le nouveau cahier des charges exact. Selon BIL, le cahier des charges sera complet d'ici 3 semaines. Les travaux sont pris sur le compte 723 (préfecture, État). Les travaux sur ce mur mitoyen ne concernent que la partie DRFIP.

Pour la partie réfection des couloirs et remplacement des ouvrants dans la cage d'escalier du bâtiment B, l'accord a été donné par SPIB (travaux de moins de 100 000 €).

** Dieppe :* pour les panneaux photovoltaïques le raccordement devait être fait la semaine dernière. Cependant le changement de câble n'a pas pu être effectué pour une histoire de consignation. Il n'y a donc pas eu de coupure malgré la fermeture des sites. La direction est en attente d'une nouvelle date, sur un samedi de préférence.

Il nous est indiqué que la permanence de la Banque de France dans les locaux de Dieppe est suspendue à cause du rehaussement vigipirate. De plus, elle n'est pas satisfaite de notre politique d'accueil et envisage de changer de bâtiment.

* *Gournay* : la DG a donné son accord pour le paiement des loyers (relogement de la trésorerie). C'est le seul projet qui avance bien au niveau des travaux immobiliers. Les locaux appartiennent à un bailleur privé. Le chef de service et son équipe sont satisfaits. Des petits travaux de réfection intérieure sont prévus : peinture, sol. Le propriétaire en prend à sa charge en plus du changement d'ouvrants ainsi que l'isolant d'un pan de mur. La prise en charge du rafraîchissement intérieur est effectuée par la direction en régie. Toutes les préconisations de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) vont être réalisées, notamment la mise en place d'une rampe pour l'accès Personnalité à Mobilité Réduite (PMR). Le déménagement se fera en juin juillet 2024.

* *Harfleur* : les travaux sont terminés sur la salle de restauration. Une organisation syndicale demande si des places de parking sont disponibles pour les agents. La direction est propriétaire des locaux mais BIL ne sait pas si un nombre de places est attribué au SGC. 4 places semblent ne pas être occupées et 2 agents souhaiteraient pouvoir en bénéficier. La direction va se rapprocher de la copropriété pour avoir des renseignements pour les 4 places de parking non utilisées et connaître le nombre de places dévolues à la DRFIP.

* *Le Havre* : pour la rénovation des sanitaires les crédits sur le budget SPIB sont accordés. L'enlèvement de la faïence est bruyant, des nuisances sonores sont prévues jusqu'à jeudi 28/03. Les travaux causeront moins de bruit par la suite.

Les travaux sur le toit terrasse sont également en cours, il y a eu des nuisances sonores pendant 2 jours dans les services, les bruits vont désormais être limités.

Le raccordement du site au réseau de chaleur urbain est en cours. Cela pourrait être possible d'ici la fin de l'année mais nécessiterait l'enlèvement d'une des chaudières. Elles datent toutes les deux des années 80, elles contiennent donc de l'amiante. Le coût de l'enlèvement s'élèverait à 25 000 €. Cet enlèvement ne pourra donc sûrement pas se faire sur 2024.

L'aménagement paysager : l'association en charge des travaux s'est retrouvée en liquidation judiciaire, il s'agissait d'une entreprise d'insertion. La direction a les crédits et recherche une nouvelle entreprise (projet initialement prévu en mars 2023). Une reprise de l'association est a priori prévue avec reprise des chantiers en cours.

Le réaménagement de l'accueil prévu initialement en 2023 a été basculé sur 2024 par manque de temps et d'argent. La direction n'a pas de réponse officielle sur la demande de crédits de la part de SPIB (travaux supérieurs à 100 000€), mais elle a peu de chance d'obtenir une réponse favorable. Les OS rappellent que les travaux d'accueil sur le Havre reviennent trop fréquemment. Beaucoup d'argent investi dans ce bâtiment depuis 15 ans.

Les abris à vélo et les tables de pique-nique sont installés.

* *Yvetot* : la pompe à chaleur est en cours d'installation. BIL a reçu l'information le midi du 25/03 qu'il y aura une coupure de chauffage mercredi 27/03 toute la journée. Les radiateurs d'appoint du Havre vont être déployés sur le site.

* *Densification des services* : selon la direction, le ratio mètre carré par agent est toujours non conforme à la circulaire de la 1ère ministre Borne. Elle essaie de faire venir d'autres administrations dans ses locaux. C'est pour cela que la Chambre d'Agriculture est intégrée sur Neufchâtel.

Pour le Havre, l'office du ministère public a emménagé et il est prévu l'arrivée prochaine de la douane (compliquée car beaucoup d'exigences).

Pour Eu, La direction est toujours en discussion avec la mairie pour la rationalisation des surfaces occupées par le SGC. En coupe verticale, toute la partie droite serait pour la DRFIP, il faut installer un autre service pour la deuxième moitié, mais la direction n'a pas de retour de la mairie. Potentiellement le CMP (centre médico-psychologique).

Pour Bolbec, deux services de l'Éducation nationale (Centre d'information et d'orientation + Inspection de l'Éducation Nationale) arriveraient en 2025.

Pour Dieppe l'Inspection de l'Éducation Nationale et Officier du Ministère Public pourraient arriver dans les locaux.

Si les douanes étaient amenées à ne pas intégrer les locaux du Havre, du fait de leurs exigences trop contraignantes, on pourrait envisager d'intégrer l'Éducation Nationale.

* *Cité administrative* : une réunion est prévue le 8 avril pour avoir des informations complémentaires sur la livraison de la tranche 3.

La remise des clés est aujourd'hui prévue fin juin-début juillet. Les services installés de manière provisoire seront les premiers à déménager. Puis à l'automne, SMA, PRS, Orléans et en dernier le CDC.

Le bâtiment boulevard d'Orléans sera mis en vente prochainement.

Un micro zoning est effectué en ce moment par les Chefs de Services, préparé avec leurs équipes.

La direction a toujours peu de renseignements pour les locaux syndicaux : 1 de 27m2 et 1 de 14m2,. La direction continue de réfléchir à l'agencement pour que les OS aient des « bureaux » satisfaisants pour leur activité.

Une OS évoque la situation d'une IDIV au PRS qui vient d'arriver. Sa venue n'a pas été prise en compte et elle se partage le bureau avec les inspecteurs. Le micro zoning prévu en amont ne prenait pas en compte cette arrivée. De plus, les effectifs vont augmenter et cela va être difficile de les intégrer.

** Parking de la cité :*

- 1 900 agents à venir, 477 places à offrir (hors véhicules de services - 183 places, hors PMR - 22 places fixes). La DRFIP participe à des groupes de travail avec les autres administrations pour trouver des critères d'attribution. Pour la DRFIP actuellement plus de 400 cartes de parking sont en circulation. Double critère : pas de place de parking pour les agents bénéficiant du remboursement domicile/travail ainsi que pour ceux dont le domicile est situé dans un périmètre restreint par rapport à la cité. Mais ce double critère n'est pas satisfaisant, il faut trouver d'autres critères. Un petit volant de cartes doit être attribué par direction en fonction de critères spécifiques (les cas particuliers).

Du surbooking sera certainement effectué par la DRFIP (du fait du télétravail). Il serait intéressant de mettre en place un décompte à l'entrée pour savoir s'il reste des places. (un sondage a été effectué sur la semaine du 29/01 et sur celle du 05/02 : 77 % en moyenne des places occupées sur ces deux semaines hors vacances scolaires, avec un pic à 85 % le mardi et le vendredi, 60 % au minimum).

La diminution du nombre de places aura des impacts sociaux pour certains collègues.

Le prochain groupe de travail est prévu en avril pour une mise en place de la nouvelle politique entre septembre 2024 et janvier 2025.

- réfection du parking. Après une négociation acharnée, des crédits à hauteur de 3 000 000 € vont être accordés pour la réfection des ascenseurs de la cité et du parking.

** Remontées des OS :*

La CGT a demandé un point sur la situation au Centre de Contact, ayant appris qu'il n'y avait plus de syndic. BIL a confirmé qu'il n'y avait plus de syndic de copropriété d'où l'absence de réponse à nos demandes. Toutefois, aucune nouvelle remontée n'ayant été effectuée, la direction pensait que le problème était résolu ?? Ce qui n'est bien sûr pas le cas, les cafards ne se sont pas volatilisés. La direction va de nouveau « se pencher » sur le problème...

Une OS précise que depuis la mise en place de la TOIP sur Bolbec tous les appels arrivent sur le même poste (SIE) ?

Neufchâtel : les agents du SIP demandent des espaces sécurisés avec ouverture par badge suite à l'arrivée de la chambre d'agriculture. La direction répond que ce n'est pas la politique de la DGFIP, que cela représente un coût, et qu'il n'y a pas de sanitaires du côté de la chambre d'agriculture. Il est donc impossible de leur fermer une partie du bâtiment. Une OS indique que le problème réside dans la circulation des clients de la chambre d'agriculture dans les couloirs. La typologie du bâtiment encourage la circulation des personnes extérieures.

La cantine est trop petite, d'où la volonté de récupérer la pièce de l'étage après rénovation par la mairie pour y installer la cantine.

Des moisissures au rez-de-chaussée : le nécessaire est en cours (ventilation et changement des archives).

Les usagers qui font du forçage pour entrer dans le bâtiment : mise en place d'un double sas effectuée.

Les collègues d'Yvetot demandent un agent de sécurité pendant la campagne et une commande pour ouvrir/fermer le rideau métallique sans être en contact avec les usages. La direction va étudier la question.

Grand Quevilly : le rideau métallique côté nord n'est toujours pas réparé. La Direction précise que la relance a été faite. Pas de retour sur le compte 723.

Une OS précise que sur le site du PRS, aucun ménage n'est effectué, ainsi qu'à la Trésorerie Hospitalière de Sotteville. La direction ne décide pas du quota horaire alloué aux agents de nettoyage pour effectuer le ménage. La DRFIP signe pour une prestation. Selon BIL, la société DECA perd le marché et radine sur le temps alloué.

Compte rendu des visites de services FS en fin d'année non transmis à la direction. (encombrants dans couloir de Neufchâtel ??).